

Association Grand-Lieu/Nokoué

10, rue de Verdun

44 310 Saint-Lumine-de-Coutais

<http://grandlieu-nokoue.org>



Mi na blo dokpo
Nous ferons ensemble

Procès-verbal du conseil d'administration de l'association Grand-Lieu/Nokoué du samedi 18 novembre 2017

Procès-verbal du conseil d'administration de l'association Grand-Lieu/Nokoué du vendredi 18 novembre 2017

Sont présents : M. Pierre-Marie BINET, président ; M. André LINARD, vice-président ; M. Bernard Vincent, trésorier ; M. Arnaud de la COTTE, trésorier adjoint ; Mme Laurence FRIYOU-GLAIN, secrétaire ; Mme Nadège Davy, secrétaire adjointe ; M. Bernard Guillet.

Est excusé : M. Vianney Orjebin.

Invité : M. André Todje.

- 10h30, le président ouvre la séance

1 - Adoption du PV du dernier CA (30 octobre 2017)

Ce procès-verbal est adopté à l'unanimité.

2 - Un point sur le Bénin par M. André TODJÉ :

Situation difficile au Bénin depuis le changement de présidence (M. Talon, mars 2016).

Une lutte contre l'économie informelle (non déclarée) est faite.

Destruction du tissu économique des femmes notamment : destruction de boutique ...

Le nouveau président est un opérateur économique.

Organisation d'une opposition pour les élections législatives.

A Sô-Ava, il y a aussi des répercussions sur le plan économique.

La femme du président (Claudine Talon) aide à Sô-Ava avec un projet sur l'hygiène (latrines dans les établissements scolaires), achat de 4 barques motorisées pour les enseignants, remise en route de la radio ToSÔ info.

Aide sur fond propre.

Au niveau de la mairie, la collaboration se passe plus ou moins bien.

Réalisation de plusieurs infra structures : écoles, passerelles...

La pêche :

Problème avec le maillage des filets non respecté d'où une surpêche.

Mise en place d'une police fluviale et d'une brigade de surveillance.

Il existe un droit de passage à payer à la mairie sur les barques.

Taxe : 100 bidons de 50l : 5 000FCFA soit 7,60 euros

50 pirogues passent par jour environ.

3 - Point sur le cyber centre et la cyber pirogue :

A- Le cyber centre :

Bilan 2016 : 31/08/16 au 31/08/17

(voir bilan financier en pièce jointe)

Formation de 100 jeunes cette année.

Au total 200 jeunes ont été formés

Coût d'une formation d'un mois (8 euros). 5 jours par semaine : 9h00/ 12h00 et 14h /17h

Les jeunes paient pour la remise de l'attestation de fin de formation.

Utilisation des ordinateurs : 200 Fr CFA/heure pour une connexion à internet.

710 heures de consultation sur les ordinateurs.

Utilisation du cybercentre pour la réalisation de divers documents, comme des faire-part, des flyers...

Les connexions demeurent difficiles car pas de wifi sur les ordi.

Il va être installé un routeur et les postes vont être équipés pour qu'ils se connectent par wifi. Les connexions devraient être améliorées.

Le responsable du cybercentre fait une tournée dans les collèges environ 1 fois par mois, pour inciter les enseignants à accompagner les élèves dans le cybercentre mais c'est difficile car beaucoup de professeurs sont des vacataires, ils sont donc peu présents dans les établissements.

Les élèves utilisent le cyber pour faire des exposés...les élèves paient pour cela.

Achat d'une imprimante car pas de cartouches pour les imprimantes existantes.

Formation de 350 jeunes avec un partenariat avec OXFAM.

B - La cyberpirogue

Inauguration le 30 août 2017. 500 euros ont été nécessaires pour faire venir la presse (télévision et presse écrite).

Rentrée des élèves le 18 septembre 2017.

Rencontre avec le CEG de Vekky : la cyberpirogue est allée deux fois dans le collège pour faire des essais, groupe de 12 élèves (6 filles, 6 garçons). Les élèves étaient encadrés par leur professeur et Rodolph, le formateur informatique.

Priorité aux élèves de 4ème et 3ème.

Passage prévu de la cyberpirogue quatre fois par mois dans chacun des cinq collèges.

Il serait souhaitable qu'elle soit utilisée au moins 4 h par jour.

Problème du carburant qui coûte cher : pour faire un aller-retour dans le collège le plus éloigné de Sô-Ava il faut compter 20 euros (entre 1h et 1h30 de trajet).

Grand-Lieu/Nokoué propose d'évaluer le prix que coûte une heure d'utilisation de la cyberpirogue par élève pour envisager une sorte de parrainage avec les élèves de Grand-Lieu.

4 - Projet de création d'un poste de « référent.e relais » pour l'avenir.

Avis de M. A Todje:

Sans doute trop tôt pour l'instant.

Edouard est déjà à temps complet (9h/18h). ??????

Rodolphe n'est pas à temps plein.

Il y a des actions qui sont menées mais elles ne sont sans doute pas assez relayées auprès de Grand-Lieu/Nokoué.

Des films de très bonne qualité sont réalisés par des jeunes de la commune.

Grand-Lieu/Nokoué suggère qu'un film soit fait pour illustrer l'utilisation des cybercentre et cyberpirogue, ce film pourrait être utilisé dans les établissements scolaires de Grand-Lieu pour illustrer ses actions.

Avis de M. P.M. Binet :

Ce référent pourrait passer dans les collèges pour pallier le manque de stabilité et d'investissement des nombreux enseignants vacataires.

M. A. Todjé va parler du projet de référent.e aux membres du CA de GsadeONG à Sô-Ava.

5 - Objectifs de collaboration entre Grand-Lieu/ Nokoué et Gsade/ONG

Gsade/ONG évoque le besoin de subvention surtout pour la cyberpirogue pour l'achat notamment d'autres ordinateurs.

On pourrait en effet installer plus de postes (18 au lieu de 12) dans la cyberpirogue.

Grand-Lieu/ Nokoué demande des témoignages d'élèves utilisant la cyberpirogue et le cybercentre et insiste sur la nécessité de créer des relations avec les élèves de Sô-Ava directement.

6 - Questions diverses.

M. Pierre-Marie Binet a rencontré les animateurs de la radio gérée par Boussole de la Cité.

Cette radio avait été fermée pendant des années faute d'autorisation d'émettre.

Réouverture récente (à raison de quelques heures par jour), c'est un moyen important pour faire passer des messages en matière d'éducation et d'hygiène.

Les responsables de cette radio ont demandé si GL/N pouvait financer des panneaux solaires. Pour l'instant GL/N ne veut pas se disperser.

Il y a un projet de rencontre entre A. Todje et Claudine Talon pour financer l'électrification qui est difficile.

- L'ordre du jour étant épuisé, le président clôt la séance à 12h30.